



Assemblée générale  
Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

A/48/886  
S/1994/231  
28 février 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-huitième session  
Point 35 de l'ordre du jour  
QUESTION DE PALESTINE

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-neuvième année

Lettre datée du 28 février 1994, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de la Grèce auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les versions anglaise et française d'une déclaration de l'Union européenne sur les événements à Hébron (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la quarante-huitième session de l'Assemblée générale, au titre du point 35 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la  
Grèce auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

(Signé) Antonios EXARCHOS

ANNEXE

[Original : anglais et français]

Déclaration de l'Union européenne sur les événements à Hébron

L'Union européenne et ses États membres expriment leur profonde indignation devant les événements sanglants qui ont eu lieu hier à Hébron et qui ont fait un nombre élevé de morts et de blessés parmi les Palestiniens.

L'Union européenne et ses États membres condamnent vigoureusement tout acte de violence et adressent leur sincères condoléances aux familles des victimes.

Tout en prenant acte de la condamnation des événements par le Gouvernement israélien, l'Union européenne et ses États membres considèrent que les autorités dans les territoires occupés doivent assumer toute responsabilité afin d'assurer la protection des habitants; de plus, l'Union demande qu'une enquête immédiate et complète soit réalisée sur les circonstances du massacre.

Les événements tragiques de Hébron soulignent encore une fois l'importance du processus de paix, qui ne doit pas être compromis, ni retardé.

L'Union européenne et ses États membres invitent les parties intéressées à refuser de se laisser prendre dans un cercle de violence et à intensifier leurs efforts afin d'accélérer le processus engagé.

Declaration of the European Union on the events in Hebron

The European Union expresses profound indignation at the bloodshed which took place in Hebron yesterday, leaving many Palestinians dead and wounded.

The European Union strongly condemns all acts of violence and extends its sincere condolences to the families of the victims.

While noting that the events have been condemned by the Israeli Government, the European Union holds that the authorities in the occupied territories must take full responsibility for protecting the inhabitants; the Union also calls for a full and immediate inquiry into the circumstances of the massacre.

The tragic events in Hebron highlight once again the importance of the peace process; there must be no undermining or delay of that process.

The European Union calls upon the parties to refuse to allow themselves to be drawn into a spiral of violence and to step up their efforts to speed up the process that has been started.

-----